

# PROVINCES

provinces.union@sonapresse.com

## Port-Gentil/Covid-19 : le gouverneur de province remobilise les troupes

IL s'agit des forces de défense et de sécurité, pour faire respecter les mesures gouvernementales.

Christelle NTSAME  
Port-Gentil/Gabon

À U sortir de la rencontre du 26 janvier avec la Première ministre, Rose Christiane Ossouka Raponda, le gouverneur de la province de l'Ogooué-Maritime, Paul Ngome-Ayong, a initié, le 1er février, en sa qualité de président provincial du Copil Ogooué-Maritime, une série de rencontres au gouvernorat, en vue de remobiliser les troupes au regard de la résurgence des cas de contamination. L'autorité provinciale a ainsi reçu, à tour de rôle, les responsables des administrations déconcentrées, ceux des collectivités locales, les chefs d'établissements

scolaires et les forces de défense et de sécurité aux fins de leur passer un message : celui de la remobilisation et de la redynamisation des maillons engagés dans la lutte et la riposte contre le coronavirus. En effet, au regard de la recrudescence des cas de Covid-19, observée depuis le début de cette année, particulièrement à Port-Gentil, le gouverneur Paul Ngome-Ayong a invité ses hôtes à "un effort collectif", conformément aux instructions de la cheffe du gouvernement. Il a expliqué que, face à cette "aggravation du climat sanitaire", les autorités compétentes ont arrêté une stratégie qui tourne autour de trois axes principaux que les différents acteurs devraient s'approprier, à savoir "la sensibilisation, le dépistage et le traitement". "Nous ne devons ménager aucun effort pour faire changer l'évolution de la courbe", a martelé



Les forces de l'ordre à l'invitation du gouverneur de province.

Paul Ngome-Ayong. Le même message sera relayé à tous les niveaux de la société marigovéenne.

## Port-Gentil: les acteurs locaux s'approprient le schéma directeur d'aménagement urbain

Fidèle AFANOU EDEMBE  
Port-Gentil/Gabon

U N séminaire de renforcement des capacités des acteurs locaux s'est déroulé les 26 et 27 janvier derniers à la mairie du 1er arrondissement de Port-Gentil. Organisé dans le cadre des activités du Projet de développement des infrastructures locales (Pdil2), il a été question de former un certain nombre d'acteurs locaux sur la compréhension, l'appropriation et l'utilisation du schéma directeur d'aménagement urbain (SDAU) de Port-Gentil. Venus des services déconcentrés (urbanisme, aménagement du territoire, environnement, habitat, travaux publics), de la mairie, du secteur privé (SEEG), de la société civile (association des personnes handicapées), etc., les participants ont appris à utiliser le SDAU. Outil de planification



Une vue des séminaristes lors de la session.

urbaine qui s'imposera à tous les acteurs et dont le processus d'élaboration a abouti l'année dernière. Ils ont aussi appris à se servir de QGIS, un logiciel SIG (système d'information géographique). Selon les formateurs, la commune de Port-Gentil peuplée d'environ 150 000 habitants (136 462 au recensement de 2013), sur une superficie voisine

de 50 ha, comptera, à l'horizon 2050, 378 292 âmes sur 2 729 ha. Mettre en place un nouveau système de gouvernance, maîtriser le développement de la ville, la gestion des déchets, doter la ville en équipements et en infrastructures, diversifier l'économie locale sont autant de défis qu'il faudra relever. Les acteurs locaux y sont désormais préparés.

## Makokou: adoption du budget primitif de la mairie



Charly NYAMANGOY BOTOUNOU  
Libreville/Gabon

LE Conseil municipal de la commune de Makokou, chef-lieu de la province de l'Ogooué-Ivindo, a tenu, le week-end écoulé, une session ordinaire consacrée exclusivement à l'examen et à l'adoption du budget primitif pour l'exercice 2021. Les travaux étaient présidés par l'édile Guy-Roger Ekazama. Après examen et analyse par les conseillers municipaux, celui-ci a été adopté, en recettes et en dépenses, à la somme de 690 millions 875 mille 437 FCFA. Contre 494 millions 536 mille 235 FCFA pour l'exercice précé-

dent. Soit une augmentation de 196 millions. Cette hausse, selon le maire Ekazama, est consécutive à la ristourne de la taxe municipale sur les hydrocarbures. Dont le montant de 165 millions est une véritable plus value pour la commune de Makokou. Au titre des projets prioritaires retenus pour l'année 2021, le Conseil municipal du chef-lieu de la province de l'Ogooué-Ivindo, entend poursuivre son projet de création des espaces verts, de même que la construction et l'achèvement du siège de la mairie du 2e arrondissement. Sans oublier bien d'autres activités portant, notamment sur l'assainissement de la ville de Makokou, etc.